

# CAP Peintre app. de revêtement

Formation diplômante / en alternance. Codes ROME : F1609-F1606-F1611



## OBJECTIFS ET CAPACITÉS :

Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation. Après avoir préparé un support, il applique soit une peinture ou un produit décoratif, il pose du papier peint ou un revêtement mural collé, il pose un revêtement de sol collé.

Il peut effectuer des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses). Ses connaissances en maçonnerie lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux.

Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et augmentent ses possibilités de création.

## DURÉE :

**2 ans, soit 840 heures = 420 heures/an.**

## ALTERNANCE :

1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

## PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3<sup>ème</sup>).

## ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

*En apprentissage :* Après signature du contrat avec l'employeur, de la convention CFA/Employeur et de l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers.

*En formation continue :* après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement

## POURSUITES :

- BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment, niveau 4 (2 ans)
- BP Peintre Applicateur de revêtements, niveau 4 (2 ans)

## ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau III : CAP Peintre App de revêt. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2<sup>ème</sup> trimestre de la 2<sup>nde</sup> année de CAP.

## ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes handicapées. Un référent handicap est nommé pour l'accompagnement.

## CONDITIONS TARIFAIRES :

**Coût total : 11 600 €**

*Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.*

**55,5%** de réussite à l'examen

**85,7%** d'insertion professionnelle

## PROGRAMME sur 35h :

### ➔ Enseignement Professionnel : 21 heures

Travaux pratiques  
Technologie professionnelle  
Lecture de plan  
PSE

### ➔ Enseignement général : 14 heures

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique  
Mathématiques - Physique/Chimie  
EPS  
Langue vivante / *Anglais*  
Arts appliqués et cultures artistiques

## MODALITES DE LA FORMATION :

Formation en présentiel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.  
Certains cours sont proposés en e-learning.  
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo.

## MOYENS HUMAINS :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.  
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.  
L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.  
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.  
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

## MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.  
Une salle de classe est destinée aux cours d'enseignements professionnels : technologie et lecture de plan.  
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.  
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Taux de rupture : après la 1<sup>ère</sup> année : 000% / Après la 2<sup>ème</sup> année : 000%  
Poursuite d'études en BP ou BACPRO : 000% ; dans un CAP connexe : 000%  
Pourcentage d'apprenants partis en mobilité : 000%

## CONTACTS :

Admission / Contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – [cdm@cm-cahors.fr](mailto:cdm@cm-cahors.fr)  
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr)

### ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05  
[www.edm-cahors.fr](http://www.edm-cahors.fr) – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr) – SIRET : 184 600 039 000 38

